

2021-4763

2021-10-26

Microbiocide HYDREX^{MC} 7993 POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

Solution

UN MICROBIOCIDE UTILISÉ POUR LUTTER CONTRE BACTÉRIES Y COMPRIS LES MYXOBACTÉRIES, LES BACTÉRIES SULFATORÉDUCTRICES, ET LES ALGUES DANS LES LAVEURS D'AIR ET LES SYSTÈMES INDUSTRIELS D'ÉPURATION, LES SYSTÈMES D'EAU DE SERVICE ET LES SYSTÈMES AUXILIAIRES, LES SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT DE L'EAU PAR RECIRCULATION ET LES SYSTÈMES D'EAUX DE PROCÉDÉS, Y COMPRIS CEUX QUI CONTIENNENT DES MEMBRANES D'OSMOSE INVERSE, LES SYSTÈMES DE TRANSFERT DE LA CHALEUR, LES BOUES D'ÉPURATION ET LES RÉSERVOIRS DE RÉTENTION.

No D'HOMOLOGATION: 30200 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Glutaraldéhyde 45,0 %

COMMERCIAL

DANGER

POISON {Logo de poison} **CORROSIF** {Logo corrosif}

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Veolia Water Solutions Canada Inc.

4105 Sartelon

St. Laurent, QC H4S 2B3

(514) 334-7230

Contenu net :

EN CAS D'URGENCE AUX ÉTATS-UNIS 1-800-UCC-HELP (1-800-822-4357) (24 HEURES PAR JOUR) : À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS 01-304-744-3487
AU CANADA 613-966-6666

2021-4763

2021-10-26

PRÉCAUTIONS

DANGERS POUR LES HUMAINS

DANGER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Provoque des lésions irréversibles aux yeux. Brûle la peau. Nocif par inhalation. Peut être nocif par ingestion. Nocif par absorption cutanée. Un contact cutané prolongé ou fréquemment répété peut causer des réactions allergiques chez quelques personnes. Provoque des signes et des symptômes d'asthme chez les personnes hypersensibles. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas ingérer.

Porter un écran facial, une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coques durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Enlever les chaussures et les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Il faut éviter d'utiliser ce produit dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou autres plans d'eau.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Si la personne est entièrement alerte et coopérative, faire rincer la bouche à grande eau. En cas d'ingestion, faire boire 120 à 240 mL (4 à 8 onces) d'eau. Ne pas faire vomir. Si la personne vomit ou si elle éprouve une détresse respiratoire, une altération de l'état mental, des nausées, ne pas tenter de rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et de façon continu avec de l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter la FTSS et si disponible, emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du

2021-4763

2021-10-26

produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on contacte un centre anti-poison ou un médecin ou lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

2021-4763

2021-10-26

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'aspiration peut causer des lésions pulmonaires. Le lavage d'estomac peut s'avérer contre-indiqué en raison de la probabilité de lésions aux muqueuses. Des mesures pour contrer l'état de choc, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent s'avérer nécessaires.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Afin d'éviter toute contamination, ne pas entreposer près des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

Les solutions de microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement des eaux sont incompatibles avec un bon nombre de matériaux de construction d'usage commun comme l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. On peut entreposer et traiter ces solutions dans des équipements en acier doublé de résine phénolique, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique époxydique renforcé. Ce produit gèle à environ -17°C. Par conséquent, si le réservoir n'est pas à l'intérieur ou sous terre, il peut s'avérer nécessaire de le chauffer et de l'isoler. S'il doit être chauffé, il faudrait éviter de l'exposer à des températures élevées. Pour le stockage de courte durée (jusqu'à un mois), des températures atteignant jusqu'à 38°C peuvent être tolérées mais la température maximale idéale pour l'entreposage se situe à environ 27°C. Pour le service de transfert, il est conseillé d'utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable. Pour les joints d'étanchéité statique et les garnitures, l'acier inoxydable en spirale avec TEFLON^{md} est approprié.

Manipuler ce produit dans un endroit bien aéré. Si les vapeurs irritent le nez ou les yeux, une ventilation ou une protection spéciale (un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé par MSHA/NIOSH et muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques) peut être requise.

Le produit sous sa forme non diluée ne doit pas être utilisé en tant que traitement par pulvérisation ou aérosol.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur

2021-4763

2021-10-26

les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2021-4763

2021-10-26

MODE D'EMPLOI

NE PAS transvaser à l'air libre plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique lorsqu'on utilise plus de 20 L de concentré par jour.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE LAVAGE INDUSTRIEL/CIRCUITS DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET SYSTÈMES D'EAUX DE PROCÉDÉS

Ce produit ne peut être utilisé que dans les laveurs d'air industriels et les systèmes de lavage industriel qui sont équipés d'un éliminateur de brouillard.

Ajouter le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau au système de traitement des eaux, aux taux d'application indiqués ci-dessous, à un endroit propice à un mélange uniforme, comme dans la zone du bassin. On peut effectuer l'application par intermittence (DOSE MASSIVE) ou en continu.

Lorsque les systèmes sont fortement encrassés, on peut utiliser le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau comme traitement choc. Dans ce cas, il faut interrompre toute purge pour une période allant jusqu'à 24 heures ou plus. Le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau peut être utilisé dans les systèmes d'eaux de procédé industriels contenant des unités d'ultrafiltration et des membranes à osmose inversé non médicales (lorsque considéré comme étant compatible par le fabricant de la membrane) et les systèmes de distribution connexes.

MÉTHODE PAR INTERMITTENCE (DOSE MASSIVE)

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau à raison de 111 à 444 ppm de produit, ou 111 à 444 mL par 1 000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à l'obtention du contrôle.

Dose subséquente : Lorsque les microbes sont visiblement enrayés, ajouter le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau à raison de 33 à 111 ppm, ou 33 à 111 mL par 1 000 litres d'eau dans le système une fois par semaine ou au besoin pour maintenir le contrôle.

Les systèmes fortement contaminés doivent être nettoyés avant le début du traitement.

MÉTHODE EN CONTINU

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau à raison de 111 à 444 ppm de produit, ou 111 à 444 mL par 1 000 litres d'eau dans le système.

2021-4763

2021-10-26

Dose subséquente : Maintenir ce niveau de traitement en effectuant un traitement continu de microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau à raison de 16 à 333 ppm de produit, ou 16 à 333 mL par 1 000 litres d'eau par jour dans le système. Les systèmes fortement contaminés doivent être nettoyés avant le début du traitement.

LES SYSTÈMES D'EAU DE SERVICE ET LES SYSTÈMES AUXILIAIRES

Le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement des eaux devrait être utilisé aux mêmes doses et de la manière que celles décrites ci-haut. Il devrait être ajouté au système à un endroit qui permettra un mélange uniforme dans tout le système.

SYSTÈMES DE TRANSFERT DE CHALEUR

Condenseurs à évaporation, systèmes d'eau douce des laiteries, stérilisateurs hydrostatiques et autoclaves, pasteurisateurs et réchauffeurs

Utiliser le microbiocide HYDREX^{MC} 7993 pour le traitement de l'eau aux mêmes taux d'application et de la même façon qu'indiqué ci-dessus. L'ajouter au système à un endroit propice pour un mélange uniforme comme la zone du bassin, la zone du bac de décantation ou dans un autre réservoir ou point de collecte où l'eau traitée circulera uniformément à travers le système.